

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 51 (1925)  
**Heft:** 12

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

seulement de cette énergie pourrait être utilisée pour créer de la force, car la vie animale et végétale en absorbe une quantité très importante pour continuer à subsister. La plus grande partie pourrait être récoltée sous les tropiques. Les expériences faites en vue d'utiliser l'énergie solaire se sont restreintes à la concentration de rayons lumineux au moyen de miroirs pour produire de la vapeur. *J. Ericsson* prétend avoir obtenu par ce moyen 1 HP par 20 pouces carrés de miroir.

Le professeur *Schraeder*, de Kiel, a estimé que l'énergie accumulée annuellement dans la vie des plantes est d'environ 22 fois celle consommée en charbon dans le même temps.

L'énergie due au vent, pendant une longue durée, serait de 5000 fois celle que produirait le charbon consommé pendant le même temps.

Voilà pour ces deux rapports d'intérêt général sur les ressources mondiales d'énergie. Voyons maintenant l'inventaire des ressources en énergie hydraulique de trois de nos voisins, l'Autriche, l'Italie et la France. (A suivre.)

### Réorganisation du laboratoire fédéral d'essai de matériaux.

M. *Ros*, directeur du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, a exposé récemment les principes qui régiront cette réorganisation.

Le 10 mai 1924, le Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale a institué une Commission consultative dont le but est :

1<sup>o</sup> de conférer et de conserver au Laboratoire fédéral la mission, qui lui appartient, de collaborer au développement et à la prospérité de l'industrie et des arts en Suisse ;

2<sup>o</sup> d'améliorer la situation financière du Laboratoire et de viser à le mettre en état d'équilibrer son budget par ses propres moyens ou, tout au moins, à réduire considérablement le déficit actuel.

En juillet 1924, à l'instigation de ladite Commission, la direction du Laboratoire adressa aux associations professionnelles intéressées et à diverses administrations une circulaire invitant les destinataires à visiter le Laboratoire et à faire connaître leurs observations et leurs vœux concernant l'activité et le développement de cet établissement.

La première condition dont la satisfaction est nécessaire à la prospérité du Laboratoire vise l'exécution impeccable et prompt des ordres. Puis vient l'accomplissement de recherches scientifiques en vue de perfectionner la science de la résistance des matériaux et de la statique.

Pour réaliser ce programme, le Laboratoire sera doté des quatre divisions suivantes ayant chacune à leur tête un ingénieur qualifié :

I. — Métaux, fils, câbles, récipients pour gaz liquéfiés et comprimés.

II. — Lians hydrauliques, béton, béton armé, argiles et pierres.

III. — Bois, papier, courroies et cordes.

IV. — Chimie industrielle. Analyses chimiques. Huiles, lubrifiants, caoutchouc, matières colorantes, vernis.

Une enquête ayant montré que le déficit dont souffre la trésorerie du Laboratoire est dû à l'insuffisance des tarifs et au nombre trop restreint des ordres, tous les efforts de la direction viseront à y remédier, non seulement par un relèvement des tarifs, mais, avant tout, par la rédaction de rapports d'expertise soignés, explicites, munis de conclusions précises, que les commettants n'hésiteront pas à rétribuer en proportion des services qu'ils en retireront. « La fixation amiable de la redevance, indépendamment de toute prescription réglementaire, est tout indiquée ici. » Les essais faits dans ce sens, de-

puis plus d'une année, ont d'ailleurs démontré la justesse de cette conception.

Les statuts du Laboratoire lui imposent la publication de « Communications du Laboratoire fédéral d'essais des matériaux ». Cette publication sera reprise et des séances publiques de discussion auront lieu tous les deux mois en vue de rétablir le contact entre le Laboratoire et l'industrie. Nous avons déjà parlé de ces séances ; la première a eu lieu le 2 mai dernier.

En outre, on a commencé à constituer une collection — d'ailleurs absolument indispensable — des résultats d'essais.

### Semaine Juridique de Paris.

Du 4 au 11 octobre 1925 aura lieu à Paris, à la Faculté de Droit, une série de 24 conférences sur les *Tendances nouvelles de la Législation et de la Jurisprudence françaises*.

Ces conférences, faites par des juristes appartenant tous à l'Université de Paris et qui s'adressent aux spécialistes — étudiants en droit, juristes français et étrangers — ont pour objet de dresser une sorte d'inventaire des principes nouveaux du droit français : *Droit public, Droit privé, Droit international, Organisation économique*.

D'autres séries de conférences, dans des années ultérieures, compléteront ce tableau.

Adresser toute correspondance et adhésion à M. Henri Goy, Directeur du Bureau des Renseignements Scientifiques de l'Université de Paris, Sorbonne, Paris (Ve).

### NÉCROLOGIE

#### Maurice Cornaz.

Né à Montet (Vully), le 21 mars 1854, Maurice Cornaz fit ses études à Lausanne et obtint, en 1874, le diplôme de l'Ecole d'Ingénieurs de cette ville. Après avoir terminé un apprentissage de mécanicien aux usines Rietmann à Netstal (Glaris) de 1874 à 1875, il est, dès 1875, ingénieur de la Compagnie du Lausanne-Ouchy et Eaux de Bret, jusqu'en 1880.

En 1880 il s'établit à Evian avec son frère pour exploiter jusqu'en 1889 l'atelier de constructions mécaniques connu sous le nom de Cornaz et C<sup>ie</sup>.

Dès la fin de 1889 à 1893 il est ingénieur à l'atelier de constructions mécaniques Ch. Schnider, à Neuveville.

En 1893 il entre à la Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman où il avait été appelé à la suite de l'explosion des chaudières du bateau *Mont-Blanc*. Deux ans plus tard il est nommé directeur technique de cette Compagnie, à la suite de la mort du directeur d'alors, M. Rodieux ; il a occupé ce poste jusqu'à sa mort, soit pendant trente ans.

Durant ces trente années la Compagnie de Navigation a pris un développement considérable. Il en a complètement transformé la flotte, les anciens types de bateaux disparaissant peu à peu pour être remplacés par les bateaux-salons qui sont certainement parmi les plus beaux et les plus confortables de ceux de nos lacs suisses.

Il n'a cessé d'introduire sur les bateaux toutes les améliorations techniques à l'ordre du jour et de créer des dispositifs et constructions nouvelles dont beaucoup ont été définitivement adoptées par les Usines Sulzer Frères, à Winterthur.

Ces nombreuses années passées à la Compagnie de Navigation avaient fait de M. Cornaz un véritable spécialiste des questions navales. C'est ainsi qu'il créa une méthode pour la compensation des boussoles et pour le calcul de la stabilité